

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	19	22

Vote
Pour : Contre : Abstention :

L'an 2026, le 30 avril à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Lapugnoy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en l'hôtel de ville de Lapugnoy sous la présidence de Yannick DESFONTAINES, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par courriel aux conseillers municipaux le 17 avril 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 17 avril 2026.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture

Le :

- 4 MAI 2026

Et publication du :

- 4 MAI 2026

Présents : Mme Perrine BLOQUET-LIGNIER, M. Pierre-Emmanuel BONNIEZ, M. Christophe CARNEZ, M. Aurélien DANCOISNE, Mme Aurore DELHOMEZ, M. Alain DEMARLE, M. Yannick DESFONTAINES, M. Jérôme DOYENNETTE, M. Elie DUBUS, Mme Elodie DUCLERMORTIER, Mme Stéphanie DUFRASNE, Mme Laly EVERAERE, Mme Camille LABBE, M. Adrien LALART, M. Jérôme MOULIN-BEUGIN, M. Frédéric THULIEZ, Mme Karine VICHERY, M. Patrick DELANNOY, M. Benjamin LASS,

Excusés : Mme Stéphanie GORYNIA (donne pouvoir à M. Frédéric THULIEZ), Mme Karine VICHERY (donne pouvoir à M. Yannick DESFONTAINES), Mme Julie RENOULD-PETITPAS (donne pouvoir à M. Benjamin LASS),

Absents : Mme Marjolaine DELRUE,

A été nommée secrétaire : Mme Camille LABBE

D20260430-02 DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU COMITÉ SYNDICAL EDEN 62

Monsieur le Maire rappelle que la commune est adhérente au syndicat mixte Eden 62, dont la mission principale est la gestion des Espaces Naturels Sensibles du Département du Pas-de-Calais, incluant le Bois Roquelaure, et qu'il est nécessaire de désigner un délégué titulaire et deux délégués suppléants.

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-7 du CGCT, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret à la nomination du délégué.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- À l'unanimité de ne pas procéder par scrutin secret.
- De procéder aux opérations de vote.

Ont été élus pour siéger au Comité Syndical Eden 62

En tant que délégué titulaire :

- **M. Jérôme DOYENNETTE**

Nombre de votants : 22

Nombre de suffrages exprimés : 22

Suffrages obtenus : 22

En tant que premier délégué suppléant :

- **M. Aurélien DANCOISNE**

Nombre de votants : 22

Nombre de suffrages exprimés : 22

Suffrages obtenus : 22

En tant que second délégué suppléant :

- **M. Élie DUBUS**

Nombre de votants : 22

Nombre de suffrages exprimés : 22

Suffrages obtenus : 22

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Au registre suivent les signatures

REÇU LE . 04 MAI 2026

Yannick DESFONTAINES
Maire



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès des services de la mairie de Lapugnoy
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille